

- 1- Ouverture de la séance en visioconférence
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 15 février 2021
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Séance régulière du 12 avril 2021 – Modification de l'heure de la séance si nécessaire de la tenir à huis clos
 - 4.3 Dépôt – Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires –Conseiller no.4
 - 4.4 Appui – Déploiement de la ligne 2-1-1
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Cession de rue pour Latour
 - 5.2 Cession de rue pour de La Falaise
 - 5.3 PIIRL – Demande de soutien financier
 - 5.4 Acceptation de l'estimé budgétaire – Remplacement du ponceau Chantal-Poulin
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport annuel des activités 2020 à déposer pour le 31 mars 2021
 - 6.2 Démission d'Élie-Xavier Fortier
 - 6.3 Construction d'une nouvelle caserne - Demande d'aide financière – Programme RECIM
- 7- **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées et du rapport de la situation du barrage Miro – Février 2021
 - 7.2 Permis de lotissement de M. Daniel Bruneau – Frais de parcs et terrains de jeux
 - 7.3 Dépôt du rapport de l'hydrogéologue pour le puits des Pins
 - 7.4 Demande de dérogation mineure – Mme Catherine Goulet - Lot 5 961 114, 1024, avenue du Lac-Cloutier Sud
 - 7.5 Demande de dérogation mineure – Lots 5 960 578 et 5 962 500, 511 avenue du Lac-Cloutier Sud
 - 7.6 M. André Bernatchez - Demande d'acquisition d'un bout de rue
- 8- **Culture et Loisirs**
 - 8.1 Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) – Adhésion 2021
 - 8.2 Dans le Parc – Nomination des membres du comité
 - 8.3 Contribution – Sentier hivernal du Lac Cloutier
 - 8.4 Création d'un comité culturel reconnu par la municipalité
 - 8.5 Modification de la politique de couches lavables
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance en visioconférence

Les questions doivent être adressées à comptabilite@stebeatix.com ou par téléphone au 450-883-2245 poste 6232 avant lundi le 15 mars à 10h00,
en mentionnant que c'est une question adressée au conseil municipal

Les prochaines séances du conseil de tiendront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre